

## Avis adopté

Séance plénière du 14 janvier 2025

### *Pour une intelligence artificielle au service de l'intérêt général*

#### Déclaration du groupe UNSA

Dans le prolongement du déploiement du numérique et de la capacité de traitement de données de grand volume, l'Intelligence Artificielle apparaît comme une étape de virtualisation et d'intermédiation modifiant profondément nos référentiels et nos équilibres.

Ses impacts sont perçus comme autant d'opportunité de progrès (comme la santé, l'inclusion) qu'un potentiel danger violent contre nos démocraties et l'ensemble des relations interpersonnelles y compris dans le cadre professionnel. A ce titre le domaine d'application, mais plus encore l'intention, les objectifs qui y sont associés doivent d'être posées, explicitées et faire l'objet d'une réflexion commune entre les différentes parties prenantes.

L'usage, et ses impacts sur l'environnement social et les ressources naturelles sont les axes essentiels à interroger, à analyser collectivement pour définir un chemin commun respectant les valeurs fondamentales de notre société : protection de la vie privée, diversité et régulation de la « propagande », droit à une information fiable et de qualité, droit à la dignité, etc .... En outre la consommation grandissante en énergie et eau, interpelle sur la nécessité de planifier équitablement sur les territoires et d'instruire les conditions d'une juste répartition des besoins pour éviter des conflits d'usages. A ce titre, l'UNSA rejoint les préconisations, à la fois de l'avis de la commission environnement et les préconisations du présent avis en insistant sur le caractère démocratique des décisions.

Si la régulation, notamment des données, se construit à l'échelle européenne, l'UE se trouve assez démunie, par son absence en tant qu'acteur dans la structuration primaire du secteur, aussi par sa faiblesse industrielle et technologique pour déployer massivement cette technologie selon ses propres codes et normes explicites comme implicites. Outre les aspects commerciaux, ce sont aussi des modèles de société qui sont véhiculés par l'instruction des IA, surtout quand cette dernière accentue les stéréotypes et discriminations, et l'actualité nous montre que les intentions peuvent être aussi des plus belliqueuses !

A une échelle plus micro, l'IA peut tout autant faire augmenter les effets délétères d'une hypersegmentation et prédétermination des situations, des femmes et hommes, des tâches, rendant les relations humaines apaisées et libres comme une situation particulièrement privilégiés, et l'UNSA s'inquiète d'une vision productiviste et étriquée de l'IA dans le monde du travail, alors que l'IA peut être l'occasion idoine pour réinterroger le modèle productif, les relations comme les hiérarchisations en mettant plus en avant l'apport humain dans sa créativité, sa subtilité et aussi les savoirs faire manuels et relationnels versus un reporting et management vertical sur des référentiels sociaux déjà obsolètes.

Mais cette réflexion n'est possible que si l'ensemble du secteur se prête à cette remise en question et ne cherche pas un ultime refuge dans l'hyper subordination, et un remplacement tâche par tâche niant les risques de conflits de rationalité.

Le travail mené au sein de la commission travail emploi avec l'étude de controverses doit être souligné, notamment car il permet d'apporter de la rationalité dans un débat qui en manque cruellement. L'ensemble du travail aurait pu constituer une préconisation, il se retrouve diluer dans plusieurs, ce qui est dommage.

L'IA produit d'autres besoins, et organisation, entretien, alimentation et adaptation progressive de l'outil, chaîne de valeur, et seul un dialogue social technologique avec implication des travailleurs au processus d'innovation dès le début permet de formaliser le « compromis de rationalité » en partant du travail réel, et en faisant des travailleurs des « instructeurs » de l'IA.

Pour cela, la formation initiale et continue doit être à la hauteur d'une véritable assimilation des enjeux et risques, et donc nécessite un déploiement autrement plus conséquent, notamment dans les établissements scolaires, de moyen technique et ressources en instructeur qualifiés.

Les potentialités, bonnes ou mauvaises, induites par le déploiement massif des systèmes d'intelligence artificielle doit nous interroger, nous questionner sur l'impact de ces systèmes sur nos vies, personnelles et professionnelles. Les choix fait aujourd'hui détermineront en grande partie notre capacité à nous épanouir demain, individuellement et collectivement. Cet impact, peut être le plus massif depuis des décennies, doit pouvoir être analysé, débattu démocratiquement, avec l'ensemble des personnes concernées, dépassant les cadres prédéfinis du dialogue, s'élargissant alors pour que chacun décide, en conscience, qui reste le propre de l'être humain.